



# Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

**6976<sup>e</sup>** séance

Mardi 11 juin 2013, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	Sir Mark Lyall Grant . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M. Oyarzábal
	Australie . . . . .	M. Quinlan
	Azerbaïdjan . . . . .	M. Mehdiyev
	Chine . . . . .	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> DiCarlo
	Fédération de Russie . . . . .	M. Pankin
	France . . . . .	M. Briens
	Guatemala . . . . .	M. Rosenthal
	Luxembourg . . . . .	M <sup>me</sup> Lucas
	Maroc . . . . .	M. Loulichki
	Pakistan . . . . .	M. Masood Khan
	République de Corée . . . . .	M. Kim Sook
	Rwanda . . . . .	M. Nduhungirehe
	Togo . . . . .	M. M'Beou

## Ordre du Jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-35941 (F)



Document adapté



Merci de recycler



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jamal Benomar.

**M. Benomar** (*parle en arabe*) : Le Yémen est pleinement engagé dans son processus de transition. Il y a quelques jours, j'ai assisté, en compagnie du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et du Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Abdullatif bin Rashid al-Zayani, à la Conférence de dialogue national à laquelle participaient 565 délégués venus célébrer la finalisation de la première moitié de leurs délibérations par le lancement de leur deuxième réunion plénière. Les délégués représentaient les principaux groupes politiques du pays, dont les femmes et les jeunes, qui, ensemble, façonneront l'avenir de leur pays. Dans un pays où les armes abondent et dont l'histoire est faite de conflits, ce dialogue sans exclusive est un grand événement. Il illustre la volonté du peuple yéménite de privilégier le dialogue plutôt que la violence et le consensus plutôt que la division.

Mais le triste incident survenu dimanche a montré que la transition demeure fragile. Je regrette de devoir informer le Conseil qu'il y a eu des affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants d'Ansar Allah devant le Bureau de la sécurité nationale à Sanaa, lesquels ont fait plusieurs morts et des dizaines de blessés. Le Yémen reste néanmoins le seul pays de la région à émerger du cycle de la violence avec un accord de paix négocié qui comprend une feuille de route et le calendrier d'une transition démocratique à larges assises. Il faut féliciter le Gouvernement et le peuple yéménites d'avoir tenu leurs promesses en dépit des difficultés, et nous les exhortons à continuer sur cette voie.

Ces dernières semaines, les délégués se sont divisés en neuf groupes de travail pour examiner les grandes questions auxquelles le pays est confronté, dont le conflit de longue date qui oppose le nord au sud. Comme on pouvait s'y attendre au vu de la grande diversité de ces groupes, qui incluent des opposants politiques et même des ennemis, il a été difficile de passer outre aux offenses et aux griefs. Les bonnes volontés ont été mises à l'épreuve. Il existe encore de profondes divisions au sein des groupes de travail, tels les groupes de Saada et du sud. Ils ont besoin de services prudents de facilitation et doivent tous faire montre de la meilleure volonté possible.

J'ai toutefois le plaisir de signaler que, d'une manière générale, des progrès ont été réalisés. La majorité des groupes de travail ont remis leurs rapports à la deuxième session plénière. Plus de 100 recommandations, dont un grand nombre portent sur des garanties constitutionnelles des droits de l'homme, ont été soumises pour adoption. En dépit des divisions profondes qui séparent le groupe de Saada, ce dernier a réussi à forger un consensus sur certains des grands problèmes, dont la structure de l'État, le système de gouvernement et les questions relatives au sud et à Saada. La mise en place récente par la Conférence de dialogue national du Comité de conciliation facilitera la coordination et la conciliation des différentes recommandations et permettra de parvenir plus facilement à un consensus.

Mon équipe et d'autres contributeurs travaillent en coopération étroite avec les organes de la Conférence afin de les faire profiter de la vaste expérience et expertise de la communauté internationale. Bien que nous n'ayons pas de solutions toutes faites pour relever les nombreux défis auxquels le Yémen est confronté, la comparaison avec la situation d'autres pays a permis aux participants à la Conférence de prendre des décisions informées après avoir envisagé les différentes options possibles. La prochaine et dernière séance plénière sera décisive pour se mettre d'accord sur les principes et les grands traits de la nouvelle constitution.

J'ai le plaisir de signaler que le dialogue dépasse le cadre de la Conférence. Les Yéménites, hommes et femmes, prennent part à des débats et à des échanges sur les problèmes rencontrés par leur pays et sur son avenir. Ils participent à des colloques, des tables rondes et des « tentes ouvertes » installées sur des places publiques. Les nouveaux faits relatifs à la Conférence de dialogue national font chaque jour l'objet de débats

dans des programmes télévisés ou radiophoniques, dans les journaux et les moyens de communication modernes. Ces dernières semaines, les groupes de travail ont entrepris d'établir des contacts avec les citoyens dans tout le pays. Ils se sont rendus dans 18 gouvernorats, s'adressant à plus de 12 500 personnes de tous âges et de toutes origines sociales, y compris des membres des autorités locales, d'organisations de la société civile, de syndicats de travailleurs et d'associations de femmes et de jeunes.

À l'occasion de la visite que j'ai effectuée au siège des services de la sécurité politique, une femme membre du groupe de travail concernant l'armée et la sécurité a déclaré qu'en ce qui la concernait cette visite avait fait « tombé le mur de la peur ». En 2011, la visite d'une délégation de femmes et de jeunes au siège d'une agence de renseignement n'aurait pas été bien accueillie. Comme l'a dit le Président Mansour, nous assistons à une transformation complète de la culture politique et pas seulement à une transition politique.

Le Dialogue national en cours sera suivi du processus de rédaction de la constitution. Le Gouvernement yéménite s'est engagé à faire en sorte que ce processus soit transparent et ouvert. La nouvelle constitution sera approuvée par référendum, qui sera suivi d'élections générales en vue de former un nouveau gouvernement qui bénéficiera d'une pleine légitimité populaire. Nous sommes conscients qu'il n'y a pas de garanties de ce que l'avenir réserve. Les espoirs sont grands, dans un climat fragile dominé par une palette de vues et d'intérêts différents visant la mise en place d'un système nouveau et meilleur.

Le Dialogue national doit aboutir à un consensus sur le règlement de la question du sud afin de mettre en place une nouvelle constitution. L'examen de cette question a été confié à un groupe de travail à composition limitée dans lequel les intérêts du mouvement du sud ou Al-Hirak sont représentés. Des propositions sur la situation dans le sud et une nouvelle structure étatique au Yémen seront bientôt débattues. Cependant, certains éléments du mouvement Al-Hirak ne prennent toujours pas part à ce processus. La Conférence de dialogue national a appelé à sa première séance plénière à la constitution d'un comité pour établir des contacts avec les chefs du mouvement du sud. Il est important qu'il y soit donné suite.

Dans le sud, les rues ne désertent pas, au contraire. Le mécontentement accumulé depuis plus de deux décennies de griefs non pris en compte et de

marginalisation systématique a atteint un seuil critique. Les populations du sud sont de plus en plus méfiantes en raison des promesses non tenues. Depuis février, la fréquence et le nombre des manifestations dans les rues ont augmenté. Des actions de désobéissance civile sont organisées chaque semaine et entraînent parfois des morts et des blessés. La création de deux commissions chargées de régler la question des confiscations illégales et illégitimes de biens et des renvois abusifs de l'armée et de la fonction publique est une première étape très importante pour réparer les principales injustices. Cependant, alors que les deux commissions poursuivent leurs efforts intensifs pour recueillir les plaintes et les documents qui les appuient, elles ont besoin de ressources bien plus importantes pour s'acquitter de leur mission et apporter des réponses efficaces. En outre, si le Gouvernement ne prend pas de nouvelles mesures de confiance ou n'apporte pas d'améliorations concrètes dans la vie quotidienne des gens, de plus en plus de voix feront entendre leur colère et l'espace de dialogue se rétrécira.

Il va sans dire que la seule voie pacifique pour réaliser tout progrès passe par un dialogue ouvert et, surtout, par le règlement des problèmes hérités du passé. Le Gouvernement ne s'est pas encore acquitté de son obligation de mettre en place une commission d'établissement des faits survenus en 2011 et d'adopter une loi sur la justice transitionnelle. Seules de telles mesures décisives permettront aux Yéménites de suivre de manière certaine la voie de la réconciliation nationale et de la création d'un Yémen nouveau. Il est regrettable que la guerre médiatique entre les groupes politiques continue de battre son plein. Elle est alimentée par des informations erronées et fabriquées de toutes pièces et par l'incitation à la violence. Il est temps que les politiques cessent de manipuler les médias. Une trêve médiatique est absolument nécessaire.

De nombreux autres défis existent qui alourdissent le fardeau du processus de transition. La situation en matière de sécurité reste délicate dans plusieurs régions du pays. Al-Qaida continue de poser une menace grave dans la péninsule arabique malgré tous les efforts déployés pour la combattre. Récemment, Al-Qaida a tenté de trouver un point d'appui dans l'Hadramaout, en vue de reprendre le contrôle de la région. Le nombre d'assassinats visant les hauts responsables des services de sécurité a augmenté. Les principales factions politiques seraient toujours armées et continueraient de s'armer bien qu'elles prennent part au processus politique, ce qui crée des conditions propices à l'intensification de

la violence et à l'instabilité. La contrebande d'armes vers le Yémen se poursuit et, récemment, de nombreux navires et leurs cargaisons ont été saisis.

La crise humanitaire continue sans relâche au Yémen, plus de la moitié des habitants ayant toujours besoin d'une aide humanitaire pour avoir accès à de la nourriture, aux soins de santé, à l'eau potable et à des services d'assainissement. Plus d'un million d'enfants yéménites souffrent de malnutrition aiguë. Pendant ce temps, et avec l'amélioration des conditions de sécurité, 90 % des personnes déplacées suite aux affrontements dans le sud du Yémen – 162 000 personnes – ont pu retourner dans leurs foyers. En revanche, dans le nord du Yémen, les chances de retour des 300 000 déplacés sont minces et ces personnes manquent absolument de tout. Malgré la gravité de la situation, à ce jour, le plan d'intervention humanitaire n'a été financé qu'à hauteur de 30 % environ.

En dépit de ces difficultés, la transition politique au Yémen avance. Les préparatifs de la Commission électorale supérieure ont commencé en vue du processus électoral, avec notamment des mesures pour mettre en place un registre électoral électronique. Le processus d'inscription sur le registre devrait commencer en septembre prochain. Le calendrier ne permet aucun retard. Une coopération et une coordination étroites sont nécessaires entre les partis politiques, les bailleurs de fonds et le Gouvernement pour assurer le succès du processus d'inscription des électeurs et du processus électoral. Les partis politiques membres de l'ancienne opposition ont exprimé leur inquiétude quant au fait que les autorités locales, la plupart des gouverneurs et le personnel de la Commission électorale supérieure ont été nommés sous le précédent régime et qu'ils ont tous un lien avec l'ancien parti au pouvoir. Ils demandent que des mesures soient prises pour susciter la confiance dans le processus électoral. De l'autre côté, le parti du Congrès général du peuple est opposé à tout changement dans les nominations, considérant que cela est en contradiction avec l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et le mécanisme d'application concernant l'accord de transfert des pouvoirs.

Des mesures déterminantes ont été prises pour restructurer les forces armées. Un certain nombre de commandants qui avaient joué un rôle central dans les incidents sanglants survenus en 2011 ont été écartés ou ont été nommés à des postes en dehors de l'armée. La mise en place de la nouvelle structure de l'armée a commencé, notamment par la création de

sept commandements militaires régionaux. La Garde républicaine et la 1<sup>ère</sup> division armée ont été dissoutes, et leurs unités intégrées à la nouvelle structure régionale. En dépit de ces profonds changements, il reste beaucoup à faire pour assurer la professionnalisation des forces armées.

Ne nous y trompons pas : certains cherchent à faire capoter la transition. Les actes de sabotage de lignes électriques se sont multipliés, ce qui a provoqué souffrances et colère dans tout le pays. Des familles sont plongées dans l'obscurité et doivent subir une chaleur insupportable. J'ai pu observer la frustration qui en résulte, l'épuisement et la colère montante de la population. La semaine dernière, j'ai parlé à de nombreux habitants de la ville de Hudaydah, qui a été le théâtre ces derniers mois de fréquentes manifestations. Là, comme dans bien des endroits du pays, la patience de la population est à bout. Les attaques d'oléoducs et de gazoducs se poursuivent également. L'interruption des exportations énergétiques du Yémen et la nécessité de réparer constamment ces lignes électriques coûtent des centaines de millions de dollars au pays. Si les auteurs de ces actes de sabotage sont, paraît-il, connus, l'impunité est de mise. La population yéménite réclame la justice. Les responsables de ces crimes doivent être amenés à en répondre.

Dans toutes mes consultations avec les dirigeants politiques, j'ai répété que la seule voie possible d'un Yémen pacifique, stable et prospère était celle du Dialogue national et du processus de transition. Tous les Yéménites ont la responsabilité de faire valoir leurs intérêts et aspirations légitimes dans le cadre de ce processus, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à l'accord de transition.

Les Yéménites se sont engagés dans une entreprise extraordinaire, sur la base d'une feuille de route consensuelle. Ils méritent d'être soutenus dans ce sens et comptent sur la communauté internationale, en particulier le Conseil, pour comprendre à quel point il importe de les accompagner jusqu'au bout du processus de transition, afin de faire face aux problèmes qui se posent et de fournir tout l'appui politique et financier disponible. Le facteur de réussite le plus important, dans cette transition, sera probablement la persévérance de chacun. L'expérience montre qu'il n'existe pas de solution toute faite, de panacée ou de résultat prédéterminé. Le Yémen est un pays unique en son genre, dont la population a une riche histoire et des traits complexes.

Une nouvelle dynamique se fait jour au Yémen avec la nouvelle politique d'ouverture. La coopération de toutes les factions yéménites est cruciale, or cette coopération n'est pas toujours spontanée. Face aux difficultés présentées par sa propre situation politique, le Yémen a besoin de l'appui de ses amis. Malheureusement, en dépit des importantes promesses de contributions reçues dans le cadre du processus chapeauté par les Amis du Yémen, fort peu de tout cela s'est concrétisé par des versements concrets, en dehors de l'importante contribution saoudienne. À cet égard, je tiens à rendre hommage au Royaume d'Arabie saoudite, qui est le plus grand donateur et le premier à avoir honoré sa promesse de don. Nous espérons que d'autres suivront son exemple. Le moment est venu d'aider le Yémen en honorant les engagements pris et en appuyant la transition par tous les moyens possibles. De son côté, le Gouvernement doit mener à bien les réformes fondamentales prévues par le Cadre de responsabilité mutuelle.

Le Yémen demeure pour le Secrétaire général une priorité, et je resterai constamment en contact avec toutes les parties pour les aider tout au long du processus. Je félicite le Président Mansour de son rôle influent et le Gouvernement de réconciliation nationale des efforts déployés, sous la direction du Premier Ministre, M. Basendwah. Le peuple yéménite compte sur le Conseil de sécurité pour continuer de parler d'une voix en faveur du processus de transition.

Je salue les contributions et l'appui fournis par le Conseil de coopération du Golfe. Je veux également remercier l'Union européenne, les Amis du Yémen et le corps diplomatique actif à Sanaa. Ensemble, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les progrès constatés dans le cadre du Dialogue national et dans d'autres domaines aboutissent à de véritables changements sur le plan de la sécurité, de la gouvernance et du développement et à une amélioration concrète de la vie de tous les Yéménites, dans le sens d'un avenir plus pacifique, plus stable, plus démocratique et plus prospère, dans lequel les droits de l'homme seront protégés par l'état de droit. Le peuple yéménite nous démontre qu'il ne mérite rien de moins.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Benomar de cet exposé important et complet qu'il nous a fait ce matin.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Sallal** (Yémen) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, j'ai le plaisir de féliciter par votre canal notre ami le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil pour le mois de juin. Nous sommes convaincus que vous conduirez les travaux du Conseil avec habileté et sagesse. Nous tenons également à remercier le Représentant permanent de la République togolaise auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Kodjo Menan, de la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Le Yémen a parcouru un long chemin sur la voie d'un règlement politique, sur la base de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme d'application, ainsi que des résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012). La Conférence de dialogue national, qui a été inaugurée le 18 mars, représente la pierre angulaire du processus de règlement et le seul moyen d'aborder tous les problèmes fondamentaux et de fonder le nouveau Yémen. La Conférence a accompli des progrès considérables au cours des derniers mois, en dépit des difficultés rencontrées, grâce à la direction avisée de S. E le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et à son suivi actif des travaux de la Conférence. Les progrès réalisés à ce jour portent à l'optimisme et augurent bien de l'avenir. La transparence, la franchise et la compréhension ont été les maîtres mots entre toutes les parties qui se sont assises à la même table pour la première fois et qui ont fait passer les intérêts du pays avant tout le reste.

La première session plénière de la Conférence s'est déroulée avec succès du 18 mars au 3 avril. La principale de ses réalisations a été la création des neuf principaux groupes de travail chargés d'examiner les différentes questions en présence, qui ont élaboré des plans de travail et effectué des visites sur le terrain afin de rencontrer les différentes entités et la population et d'en entendre les préoccupations, en vue de promouvoir la plus large participation possible de la société.

La deuxième session plénière a commencé le samedi 8 juin sous la direction du Président Mansour, 80 jours après l'inauguration de la Conférence en mars. Cette session durera un mois et sera consacrée à l'examen des rapports préliminaires élaborés par les neuf groupes de travail créés en avril par la Conférence de dialogue national en rapport avec chacun des neuf axes fondamentaux de l'action nationale : la question du sud, la question de Saada, la justice transitionnelle, l'édification de l'État, la bonne gouvernance, la restructuration de l'armée et du secteur de la sécurité,

l'indépendance des diverses institutions, les droits et libertés, et le développement global.

Les résultats obtenus par les neuf groupes de travail et les décisions et recommandations émanant de leurs délibérations seront examinés par la Conférence sur une période de deux mois et demi. Par ailleurs, des visites sur le terrain sont prévues dans la capitale et dans 17 gouvernorats de l'ensemble du pays, de même que des rencontres avec plus de 11 000 personnalités représentant les différentes couches et composantes de la société, notamment les institutions publiques et privées et les organisations de la société civile, en vue d'un vote qui permettra d'adopter toutes les décisions et recommandations.

Le Président Mansour a pris une série de mesures visant à renforcer la confiance et à créer un environnement propice à ce que le dialogue soit couronné de succès et aboutisse aux résultats escomptés. Ces mesures ont été accueillies avec satisfaction par le peuple yéménite et la communauté internationale. En outre, le 10 avril, le Président Mansour a pris plusieurs ordonnances pour réorganiser le système militaire dans le pays, restructurer ou rétablir certaines zones militaires, nommer des commandants militaires et poursuivre le processus de restructuration et de refonte de l'armée sur la base des principes modernes, dans le but de protéger la légitimité constitutionnelle et de préserver la souveraineté de l'État.

Le Président Mansour a également publié des décrets présidentiels afin d'apporter tout l'appui possible aux deux principaux comités chargés d'examiner diverses questions, y compris les questions foncières et celles relatives aux fonctionnaires des secteurs civil, militaire et de la sécurité qui ont été relevés de leurs fonctions dans les gouvernorats du sud, en vue de rétablir les droits des personnes concernées et de réparer les injustices commises le plus rapidement possible. En outre, il a ordonné la libération d'un certain nombre de prisonniers accusés dans le cadre de plusieurs affaires en rapport avec le mouvement sudiste Al-Hirak.

En dépit de toutes ces avancées, le Yémen continue de se heurter à de lourds défis dans divers domaines, notamment les déséquilibres qui existent en matière de sécurité, la lutte contre le terrorisme, les actes subversifs, tels que les attentats contre les lignes électriques et les conduites de pétrole et de gaz, qui représentent de lourdes pertes pour l'économie nationale déjà mise à mal et ont une incidence négative sur les conditions de vie des citoyens au moment où le

Gouvernement met tout en œuvre pour remédier à cette situation.

Le Président Mansour a pris de nombreuses décisions courageuses et avisées afin de donner suite à l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme d'application, et d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le processus politique au Yémen est entré dans une phase extrêmement délicate et cruciale, qui nécessite que la communauté internationale continue à appuyer les efforts du Président Mansour et du Gouvernement de réconciliation nationale, à aider toutes les parties pour que la phase de transition soit couronnée de succès et à veiller à ce qu'aucune d'elles n'entrave la mise en œuvre de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe.

Un appui politique est indispensable pour le Yémen, mais il doit s'accompagner d'une aide internationale au développement afin de mettre en œuvre le plan de transition pour la stabilité et le développement pour la période 2012-2014 et améliorer ainsi les conditions de vie des citoyens. À cet égard, nous attendons avec impatience le versement des contributions annoncées à la conférence des donateurs qui s'est tenue à Riyad et pendant les réunions des Amis du Yémen, organisées à New York et à Londres, afin d'étayer les efforts et les programmes du Gouvernement. Il s'agit en effet d'un facteur de stabilité très important au Yémen.

Nous prions également la communauté internationale de soutenir énergiquement le plan d'intervention humanitaire de 2013 pour le Yémen, étant donné que la situation humanitaire dans le pays représente un grave défi pour le Gouvernement yéménite et que les rapports des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales à l'œuvre dans le domaine humanitaire font tous état d'une grave crise humanitaire, en particulier parmi les personnes déplacées.

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer notre attachement à l'initiative du Golfe et à son mécanisme d'application, en particulier s'agissant des conditions à remplir en vue du lancement de la deuxième phase du processus de transition, notamment l'ouverture d'un dialogue national, l'élaboration d'une constitution soumise au référendum, l'organisation des élections législatives et présidentielle prévues en février 2014, afin de concrétiser les aspirations du peuple yéménite au changement, à la stabilité, à la sécurité et à la prospérité.

Enfin, nous voudrions remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-Moon et son Conseiller spécial pour le Yémen, M. Jamal Benomar, de leurs efforts à l'appui du processus de transition. Nous voudrions également remercier les artisans de l'initiative du Golfe et de son mécanisme d'application, notamment les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et les membres du Conseil de coopération du Golfe, en particulier l'Arabie saoudite, pays frère, ainsi que les

pays membres de l'Union européenne et d'autres pays frères et amis qui sont restés solidaires avec le Yémen en ces temps difficiles.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 35.*